

## Direction des Ressources Humaines

74 allée de Beauport  
CS 90304  
84278 Vedène Cedex  
Tél. : 04.90.32.91.07 - Fax : 04.90.32.06.82

Monsieur Floréal Pinos  
  
340 Rue Cité d'Endrausse  
  
34400 LUNEL

## A l'attention de Floréal Pinos

Vedène, le 27 mars 2012

### Objet : votre courrier du 26 mars 2012

N/Réf. : DRH/JC/JP/VB n°12.84

Monsieur le délégué syndical central,

Je fais suite à votre courrier du 26 mars 2012 relatif à la négociation salariale.

Plusieurs réunions de négociation se sont déroulées. La Direction a fait une ultime proposition qui était la suivante :

- Dans une enveloppe globale de 2.5%, attribution d'une augmentation générale de 1.2% + augmentation générale complémentaire de 0.5% pour les salariés de la filière administrative ainsi que les ouvriers autoroutiers, agents de surveillance et ouvriers d'entretien. Cette part d'augmentation générale était négociable y compris dans les proportions que vous mentionnez dans votre courrier à savoir 80%.
- Dans une enveloppe globale de 2.5 %, attribution d'un talon de 1.5 % pour les maitrises d'encadrement et les cadres. Le talon est donc majoritaire dans l'enveloppe.
- Nous avons proposé que la prime d'éloignement soit revalorisée à hauteur de 2.5%. Ce montant était négociable.
- Nous nous sommes engagés à distribuer l'intégralité de l'enveloppe PSO des cadres si un accord était signé.

Notre ultime proposition est supérieure à notre proposition initiale, ce qui démontre la volonté de la Direction de prendre en compte les différentes demandes et d'aboutir à un accord.

Depuis la dernière réunion de négociation, le CCE a remis son avis et comme nous l'avons annoncé, la négociation est terminée.

A défaut d'accord, nous mettrons en œuvre de manière unilatérale les mesures salariales au titre de 2012.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Délégué syndical central, l'expression de mes salutations distinguées.

Josiane COSTANTINO  
Directrice des Ressources Humaines



### Autoroutes du Sud de la France

9, place de l'Europe - 92851 Rueil-Malmaison cedex  
Tél. : + 33 (0)1 72 71 90 00 - www.asffr

Société anonyme au capital de 29 343 640,56 euros  
RCS Nanterre 572 139 996 - APE 5221Z - Id. TVA FR 53 572 139 996